



COMMUNE D'OMBRÉE D'ANJOU
COMPTE-RENDU
SEANCE DU 12 JUILLET 2018 à 20 H 00
A OMBRÉE D'ANJOU

ORDRE DU JOUR :

PRÉAMBULE

Cabinet NEPSIO Conseil - Audit organisationnel et fonctionnel de la commune d'Ombree d'Anjou et accompagnement à l'élaboration de son projet de territoire

Approbation du Compte-rendu du 19 juin 2018

1 / FINANCES

- 1-1 / Transfert du droit à percevoir la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) au syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire dans le cadre des dispositions relatives à la perception de son produit en cas de création de commune nouvelle
- 1-2 / Rectificatif budget primitif 2018 – budget général M14

2 / RESSOURCES HUMAINES

- 2-1 / Convention de mise à disposition d'agents municipaux auprès du CCAS – Avenant n° 1
- 2-2 / Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) relative à la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires pendant leur temps de travail
- 2-3 / Centre de gestion – Adhésion à la médiation préalable obligatoire (M.P.O)
- 2-4 / Centre de gestion – Convention d'adhésion au service paye – Avenant
- 2-5 / Mise à jour du tableau des emplois de la collectivité

3 / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3-1 / Projet de parc éolien de Saint-Morand
- 3-2 OPAH - Versement d'une subvention pour travaux d'amélioration énergétique
- 3-3 Versement des primes communales dans le cadre de l'OPAH-RU
- 3-4 Bail commercial – Superette – Commune déléguée de Combrée
- 3-5 Expérimentation de la pratique sportive sur le territoire d'Ombree d'Anjou – Multisports – Création d'un tarif

3-6 Réfection du poste de relevage – Commune déléguée de Chazé-Henry – Demande de subvention

4 / TRAVAUX

4-1 Programme 2018 d'effacement des réseaux basse tension électriques et d'éclairage public – Commune déléguée de Combrée

4-2 Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public - Opérations EP 103-18-112, 114, 115 - Commune déléguée de Combrée

4-3 Versement d'un fonds de concours au SIEMML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public - Opération EP 354-18-20 - Commune déléguée du Tremblay

5 / FONCTIONNEMENT

5-1 / Fourniture de petits équipements services techniques – Accord-cadre - Lancement de l'appel d'offre – Modification

5-2 / Reconduction marché restauration scolaire - Avenants

5-3 / Acquisition d'une balayeuse compacte de voirie

5-4 / Acquisition de véhicules – Lancement du marché - Modification

5-5 / Acquisition de fournitures administratives – Accord cadre - Lancement du marché

6 / PATRIMOINE

6-1 Vente parcelle communale – Commune déléguée de Combrée

6-2 Classement du barrage de l'étang du Fourneau au titre de la sûreté des ouvrages hydrauliques – Avenant n° 1 - Autorisation de signature - Commune déléguée de la Prévière

6-3 Revitalisation - Acquisition d'un ensemble immobilier sis 11, 13, 15 rue de la Porte Angevine – Commune déléguée de Pouancé

7/ AFFAIRES SCOLAIRES

7-1 Participation d'Ombree d'Anjou aux frais de fonctionnement pour des enfants inscrits dans une commune extérieure – Segré-en-Anjou Bleu

7-2 Temps d'activités périscolaires (TAP) – Année 2018-2019

7-3 Participation financière d'Ombree d'Anjou en soutien aux familles pour les transports scolaires régionaux – Rentrée scolaire 2018-2019 et suivantes

8 / ENFANCE – JEUNESSE

Tarifs Anima 'kids – Création de tarifs pour les enfants domiciliés hors Ombree d'Anjou

9 / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 117
Nombre de Membres en exercice : 117
Nombre de Membres qui assistent à la séance : 53
Date de la convocation : 06 juillet 2018
Date affichage : 19 juillet 2018

Étaient présents : Mme HAMARD, M. ESNAULT, M. ROUX, Mme COCONNIER, M. DELAHAYE, M. SUPIOT, M. MARY, M. RICHARD, M. BOSSÉ, Mme MORISSE, Mme SARAROLS, M. DUPRÉ, Mme GALISSON, M. BODIN, M. GAULTIER, Mme JOLY, M. PIPARD, Mme ELUARD, Mme SUREAU, M. PRODHOMME, M. HAMELIN S., Mme GUENNERY, Mme BOUTIN, M. MONTOIS, Mme BRUAND, Mme CHARRIAU, Mme LEBLANC, Mme JUVIN, M. GERARD, M. NOËL, Mme BEUTIER, Mme BOUCAULT, M. MONNIER, M. LAGRUE, M. GOHIER, M. RETIF, M. CHEVALLIER, Mme ELUARD, Mme PROD'HOMME, Mme GEORGET, Mme GERMAIN, M. ABLINE, Mme KELLER, M. PAUTONNIER, Mme ZENGIN, M. ROUSSEZ, Mme JAUNET, M. COTTINEAU, M. GAUCHER, M. PASSELANDE, M. GUERRIER, M. LE LANN, M. DUVAL, M. WARIN

Absents excusés : Mmes LEGOUAIS, CHAILLOT, RABOUIN, MOREL, VERRON, VIGNERON, LERAY, DAUVIER, HAMARD, GASNIER, BELLANGER, POMMIER, CHAUVIN, RENIER, ANGELLIAUME, BUREAU, CHAPEAU
MM GALISSON, FEUVRAIS, VALLAIS, DUPONT, GREFFIER, VIGNERON, CRESSON, HAMARD, DAVID, COCHIN, HEINRY, BRILLET, BELOUARD, RAYON, DELANOË, LIOPÉ, LEMESLE, MONNIER

Absents : Mmes BUREAU G., LETOURNEAU, BERTHAUD-PALIERNE, AUBRY, BERNIER, BOISSEAU, BERGUA, PRADINES,
MM DELAUNAY, GATINEAU, RICOU, PIAU, MARQUET, GODICHEAU, BERTHET, HAMELIN, QUELIN, FRUCHET, ALUSSE, LAMY, CADEAU, COTENCEAU, PHILIPPEAU, GAUGAIN, GODDE, POINSON, PERRAULT, VERGER

<u>Ont donné procuration</u>	M. Claude GALISSON	à	M. Pierrick ESNAULT
	M. Alain FEUVRAIS	à	M. Jean-Louis ROUX
	Mme Martine CHAILLOT	à	Mme Isabelle BRUAND
	M. Germain HAMARD	à	M. Daniel GERARD
	Mme Claude VERRON	à	Mme Madeleine BOUCAULT
	M. Bernard DAVID	à	M. Daniel COTTINEAU
	M. Benoît COCHIN	à	M. Michel DUPRÉ
	Mme Isabelle DAUVIER	à	Mme Nathalie KELLER
	M. Fabrice BELOUARD	à	M. Olivier ROUSSEZ
	Mme Catherine POMMIER	à	M. Georges GAUCHER

M. Fabrice BELOUARD	à	M. Claude GALISSON
M. Samuel DELANOË	à	M. Fabien BOSSÉ
Mme Véronique RENIER	à	M. Ludovic GUERRIER
M. Jérémy MONNIER	à	Mme Sophie MORISSE
Mme Annie CHAPEAU	à	M. Patrick WARIN

Préambule (20 h 00 – 20 h 30)

Cabinet NEPSIO Conseil - Audit organisationnel et fonctionnel de la commune d'Ombrée d'Anjou et accompagnement à l'élaboration de son projet de territoire

Madame le Maire présente le cabinet NEPSIO Conseil retenu dans le cadre de la consultation sur l'audit organisationnel et fonctionnel de la commune d'Ombrée d'Anjou et l'accompagnement à l'élaboration du projet de territoire.

Dans un premier temps Samuel GAUDIN présente le cabinet NEPSIO, rappelle le contexte, puis la démarche méthodologique.

Dans un second temps, Camille TALBOT complète le propos sur la démarche méthodologique proposée, le calendrier prévisionnel de la mission ainsi que les ateliers proposés aux élus afin d'élaborer le projet de territoire de demain.

Pour conclure sur la présentation par le Cabinet NEPSIO conseil de la démarche engagée à l'échelle d'Ombrée d'Anjou, Madame HAMARD rappelle l'importance et l'intérêt pour chaque élu de participer aux ateliers proposés.

A 20 h 30, Madame le Maire constate que le quorum n'est pas atteint et décide de lever la séance et de la reporter au mardi 17 juillet 2018 à 20 h 30.

A l'issue de la décision de reporter le conseil municipal, faute de quorum, Monsieur Thierry PAUTONNIER, conseiller délégué à Pouancé, souhaite intervenir et évoquer la situation des EPHAD.

Son intervention est rapportée ci-dessous :

« Je souhaite interpeller tous les élus présents ce soir.

Nous avons eu l'occasion, nous les élus de Pouancé tout au moins, de nous émouvoir en voyant le quotidien du personnel, et de leurs patients, de l'hôpital local et des hôpitaux en général.

Nous avons également eu l'occasion, élus d'Ombrée d'Anjou, soit par des interventions en ces lieux ou par des billets d'humeur parus dans la presse locale, de nous apitoyer sur le sort des EHPAD et de ces malheureux résidents passant la majeure partie de leur journée, couché par manque de personnel.

Tous ces établissements ont un point commun, ce sont tous des établissements PUBLICS fonctionnant avec de l'argent PUBLIC. Argent public qui est géré par les élus et nous sommes donc TOUS, chacun à notre niveau, responsable des dysfonctionnements de ces établissements.

Mais pendant que nous nous indignons de ces situations, cela ne nous empêche pas en même temps de reproduire le même désastre.

Il faut savoir qu'actuellement se prépare une réorganisation de certains services dans un établissement du territoire accueillant des personnes handicapées.

Il est prévu qu'il y ait une personne en moins par service la semaine, donc trop de personnel, suppression de poste et économie budgétaire. A moins que je n'ai pris le problème à l'envers et que ce soit l'économie budgétaire qui oblige des suppressions de postes.

Au final peu importe le service fonctionnera bien ainsi, au pire ils pourront toujours supprimer des activités, en même temps ces gens-là, les emmener se promener en calèche ou bien à des spectacles n'est-ce pas du gaspillage ?

Et puis si ça ne suffit pas ils pourront par exemple s'occuper les jours impairs des résidents des chambres impaires et les autres les jours pairs. Les changes sont bien capables de rester 2 jours maintenant.

Bien sûr j'exagère en vous disant cela, enfin j'ose l'espérer car les EHPAD étaient eux aussi plutôt accueillants et agréables au départ, jusqu'à ce que l'on réorganise, restructure, ratiboise les budgets Oh pas beaucoup à la fois mais régulièrement on connaît le résultat...

Les temps sont durs et les économies nécessaires certes mais en France en 2018, pays de l'égalité et de la fraternité, est-il normal que les dirigeants de ce pays n'hésitent pas à faire, sur le dos des plus faibles, les économies qu'ils n'ont pas le courage de faire ailleurs. Il est évident que ce ne sont pas ces gens qui vont descendre dans la rue, nous n'avons même pas à craindre leurs sanctions dans les urnes la plupart ne votent pas. Cette intervention ne changera probablement rien à l'avenir de ces pauvres personnes mais ce ne sera pas la peine dans quelques années de s'attrister sur leur quotidien puisque ce sont les décisions que nous prenons actuellement qui participeront à sa dégradation.

Merci de votre attention ».

Madame COCONNIER, 3^{ème} adjointe est invitée à prendre la parole.

Elle présente un état des lieux de la situation des EHPAD qui depuis 3 ans, connaissent une restriction de personnel et où le travail devient de plus en plus difficile.

Un audit a été réalisé et a conclu que le quota de personnel était normal. Madame COCONNIER a adressé un courrier intitulé « La peur de vieillir » en indiquant que la situation est voulue, que tout est calculé par rapport aux finances, la charge de travail augmentant de façon continue depuis des mois et des années.

Madame HAMARD prend la parole et précise à l'assemblée qu'un état des lieux du centre hospitalier Châteaubriant – Nozay – Pouancé est en cours et que l'enveloppe financière va augmenter de façon conséquente (+ 10 %) compte-tenu de la nouvelle évaluation du GIR

Par ailleurs, Madame le Maire indique qu'il est bien envisagé une réorganisation à effectifs constants de l'EPSMS ESPACES de Pouancé et qu'elle a reçu les délégués syndicaux à ce sujet.

- Temps de travail actuel : 39 h hebdomadaires et 19 j ARTT
- Proposition : 37 h 50 et 14 j ARTT, 1 week-end sur 2 travaillé

Madame MANSOURY, directrice d'ESPACES propose de revoir la réorganisation des services dans le cadre d'une démarche en concertation avec le personnel et émet les hypothèses suivantes :

- Mettre en œuvre des roulements différents
- Réorganiser les services en supprimant le poste de coordonnateur
- Prévoir le même nombre de personnes tant en semaine que les week-ends

Madame HAMARD précise qu'à aucun moment il n'a été souhaité de réduire l'accompagnement et le temps des activités des résidents, bien au contraire puisque l'objectif est également d'assurer un accompagnement constant 7 jours sur 7 (et non 5 jours par semaine comme actuellement), ce que précise Pierrick ESNAULT, également présent lors de la rencontre avec les délégués du personnel.

Madame HAMARD indique que cette réorganisation doit permettre au personnel de sortir de ce sentiment d'épuisement et de ne pas bien accompagner les résidents, précisant qu'un tiers du personnel travaille à 80 % (payé 86 %).

Pour conclure, Madame HAMARD rappelle que le transfert des résidents du château de Tressé vers un établissement neuf a permis de sauvegarder le site de Pouancé. Elle précise que l'ESAT compte à ce jour 24 places dont 18 sont aujourd'hui occupées.

La séance est levée à 21 heures 20

Vu et accepté par Madame le Maire, Marie-Jo HAMARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Hamard', with a large, stylized initial 'M' on the left and a horizontal line extending to the right.